



# Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION  
4 novembre 2002

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Monéteau le 4 novembre 2002 sous la présidence de M. Robert BIDEAU.

Étaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué,  
MM. Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Pierre DUPAS, Jean-Marie DUGNY,  
Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjoint.  
Mmes et MM. Yvette SALA, Annie DAMMAN, Josette BOUROTTE, Daniel CRENÉ,  
Annie PETIT, Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Sylviane SAMOUR, Gilles  
CARRÉ, Elizabeth ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Isabelle  
MAOUNY, Valérie DUGNY, Annie POITOU, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme Nelly RIMBERT, M Henri SILVAN, , excusés et représentés.  
Mme Marie LEGENDRE

Secrétaire de séance : Melle Valérie DUGNY.

## VOIRIE

### - Commission du 9 octobre 2002 :

Les membres se sont rendus sur le chantier « Émeraude » voir l'aménagement du Chemin rive gauche sous le pont, puis place de l'Église et ont regretté, malgré l'interdiction, le stationnement de plus en plus important sur le parvis de l'Église entraînant une détérioration du sol. Un aménagement de parking à l'arrière de l'Église peut-être réalisé (à moindre frais par les services techniques) – les véhicules emprunteront la voie du bord de l'Yonne, des plots seront fixés côté place pour interdire la circulation.

Puis, Villa Montmorency, la commission n'est pas favorable au projet d'aménagement du massif en façade de la bibliothèque avec des arbres qui cacheraient à plus ou moins long terme la façade.

Le Conseil décide l'aménagement d'un parking à l'arrière de l'Église, la fermeture à la circulation du parvis de l'Église – des sanctions seront prises en cas d'infraction – du maintien du massif en façade de la bibliothèque dans son décor actuel.

### - Commission du 12 octobre 2002 :

▫ a fait le point des travaux de dissimulation de réseaux 2002 réalisés et de ceux de Gurgy à réaliser avant les travaux de voirie.

▫ a examiné les travaux à réaliser en 2003 et propose de choisir les mêmes mats pour le lotissement du Caron, que pour la Garenne et prévoir un stock de mats.

▫ propose la pose d'une grille d'avaloir et du raccordement au réseau pluvial rue des Châtaigniers (travaux en régie), la remise en état du lavoir de Pien par l'association « Émeraude ».

Le Conseil entérine ces propositions.

### - Déviations de Monéteau

La synthèse des différentes réunions sur les axes structurants de circulation de Monéteau propose pour l'inscription éventuelle au prochain contrat de plan du Nord d'Auxerre avec un ordre de priorité :

- 1) Entrée en zone de Macherin à partir de la RN 6
- 2) La déviation par l'Est de la commune (RD84 → Nord de l'A6 → RD 203 → déviation les Archies, Jonches → déviation Nord Auxerre)
- 3) Liaison des deux zones industrielles (Macherin-Plaine des Isles)

La construction ou non de l'autoroute de Troyes aura une répercussion sur le tracé du projet 2.

Une réunion est à prévoir en novembre avec les responsables du Conseil Général.

## FINANCES

- Commission du 29 octobre 2002 : a pris connaissance
  - de la réalisation du budget
  - de la proposition de location des tables rondes acquises pour la salle du Foyer – pas favorable
  - des finances très saines du budget assainissement permettant d'envisager une baisse de la surtaxe d'assainissement de 0,06 €
  - de la possibilité d'autoriser le receveur à poursuivre automatiquement en 1<sup>er</sup> commandement les impayés – favorable-

Le Conseil entérine ces propositions et approuve :

- L'exonération des versements des taxes communales liées à la construction est accordée pour tous les organismes HLM.
  - Le tableau de la participation des familles au séjour de neige de l'école de Sougères est accepté – coût moyen du séjour : 395 €
  - L'indemnité conseil due au receveur municipal est acceptée pour le nouveau comptable à compter du 1<sup>er</sup> août 2002.
  - La mise en recouvrement d'une facture de la SAVAC pour nettoyage de réseau auprès d'un administré, consécutif à une fuite de fioul.
  - La participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires publiques et privées est fixée à 73,25 €(soit une augmentation de 2,2 %)
  - Le Conseil ne donne pas son accréditation à la « Lettres des enfants magazine », les commerçants étant trop sollicités.
  - Résultat de la commission d'Appel d'Offres du 22 octobre :
    - Réaménagement de la Mairie – résultat de la procédure négocié
- |        |           |                            |
|--------|-----------|----------------------------|
| lot 1  | C3B       | 264 070,00 €HT avec option |
| lot 3  | DURY      | 56 000,00 €HT              |
| lot 4  | GENNETIER | 119 453,60 €HT avec option |
| lot 10 | DELAGNEAU | 46 073,50 €HT              |
- Le montant du projet avec variante s'élève à 1 060 407,71 €HT.
- Rénovation de l'Église St CYR
    - lot 1 : avenant n°1 d'un montant de 15 387,34 €TTC représentant un remplacement plus important de pierres en haut du clocher et la pose de châssis grillagé devant les ouvertures.

## COMMISSION SOCIALE

Réunie le 24 octobre pour la présentation de l'Association « RENOUER» qui souhaite s'implanter sur Monéteau et faire travailler des chômeurs ou érémisses de la commune et ouvrir un atelier de repassage.

## COMMISSIONS SCOLAIRES

Réunies le 14, et le 21 octobre avec les directions d'écoles ont fait le point :

- sur les crédits scolaires → reconduction
    - pris connaissance des projets scolaires et propose une participation communale forfaitaire par groupe : 762 € (1 opposition) et 500 €pour Sougères.
  - de faire l'effort de développement informatique avec Internet.
- Sougères a bénéficié gratuitement de ce matériel par France Telecom, mais ne peut l'utiliser sans l'ouverture d'une ligne avec abonnement.
- Risque de fermeture d'une classe à Victor Hugo à la rentrée.
- Approbation du Conseil sur les propositions.

## ZONE D'ACTIVITÉS DE MACHERIN

- BRICO-DEPOT ne déposera pas de nouveau dossier en CDEC et demande le remboursement des arrhes – accord du Conseil.

- Les commerçants d'Auxerre ont fait appel au Tribunal Administratif contre la décision de la CDEC concernant le projet SETIM.
- BATIGRO a obtenu la CDEC sur son projet, le permis de construire est déposé.
- Le groupe ACCOR est intéressé par un terrain pour l'implantation d'un hôtel.
- Plusieurs demandes d'implantation de petits surfaces ont été reçues en mairie dans le secteur ouest.

### **COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE L'AUXERROIS**

- Suite au transfert de compétence « Gens du Voyage », il serait souhaitable de réfléchir à un site pouvant recevoir l'implantation d'un terrain – la commune étant une commune de passage – plutôt que de se faire imposer un terrain. L'investissement est subventionné à hauteur de 80 % mais reste le fonctionnement.
- Un audit a été réalisé sur le bilan actuel de la CCA et les perspectives d'évolution – quel transfert de compétence et dans quelles conditions, avec maintien de la fiscalité additionnelle ou Taxe Professionnelle Unique (TPU) ?  
Chaque commune sera auditionnée et pourra choisir librement.

### **DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER**

Le Conseil ne préempte pas sur les dossiers présentés.

### **PROJET SKATE-PARK**

Non retenu sur les crédits du FNDS.

### **AFFAIRES DIVERSES**

- Pour la visite d'Hermès-Métal – réponse attendue – urgence.
- Occupation du bois du Thureau – même si le ton a été léger – le problème est pris au sérieux. la gendarmerie est bien informée mais n'a pas les moyens d'intervenir légalement.
- Rappel : cérémonie du 11 novembre, suivie du repas.
- Invitation de la section Escrime pour le Tournoi de Sabre du 1<sup>er</sup> décembre à partir de 15 h au gymnase.
- Prochain Conseil : **Lundi 9 décembre 2002**

---

## TOUR DE TABLE

### Mme BLANVILLAIN :

- Insiste pour avoir une réunion objective sur les différents traitements des déchets.
- Rappelle les risques existants dans les bus scolaires avec les enfants debout – voies à grandes circulation empruntées.

### M. JOANNIS :

- Transmet l'invitation à ses collègues pour l'assemblée générale de l'USCM
- Le président de l'Escrime se plaint de la dégradation du tennis couvert dues aux fuites d'eaux – risque de chute sur sol mouillé – réponse : envisager la fermeture du court les jours de pluie.

### M. PICARD :

- Convention avec le SIVU proposée suite à des travaux effectués par la ville d'Auxerre refusant de mettre son personnel au service du SIVU.
- Trois industriels sont raccordés à la station – l'usine Yoplait qui avait rapidement annoncé qu'elle ferait sa propre station, l'usine Maille d'Appoigny souhaite maintenant se retirer.

---

**PROCHAIN CONSEIL**  
**LUNDI 9 DECEMBRE 2002 à 20h15**

---